

**LA
CONDITION
PUBLIQUE**
Place
Faidherbe
Roubaix



2020
APPEL À CANDIDATURE
EN DIRECTION
DES JOURNALISTES

**RÉSIDENCE
ÉDUCATION
POPULAIRE
AUX MÉDIAS
ET À L'INFO**
AU SEIN DU LABO 148



**LABO
148**



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

1 – CADRE DE LA RESIDENCE

Depuis 2017, la Condition Publique est engagée dans un projet média pour les jeunes des quartiers populaires de la métropole européenne de Lille. Ce projet, financé par le Plan d'investissement pour l'avenir de la métropole lilloise, par le CGET et en partenariat avec l'Ecole supérieure du journalisme de Lille, réunit une rédaction d'une quarantaine de jeunes qui réalisent des productions audiovisuelles sur des thématiques qui leur tiennent à cœur : logement, travail, mais aussi le corps, la révolte, les élections européennes, les discriminations... L'année 2020 sera fortement teintée de la thématique AFRICA2020, saison culturelle de l'Institut Français que la Condition Publique accueille. Le LABO148 s'emparera pleinement de ce projet et réalisera des productions avec et sur la diaspora africaine de la métropole lilloise.

Aujourd'hui, le LABO148 souhaite se donner la possibilité de se déployer hors les murs et invite un journaliste en résidence pour mener des projets scolaires et extra-scolaires en lien avec le projet du LABO. Un après-midi par semaine sera consacré à une permanence au sein du LABO148 qui permet d'accueillir des participants des ateliers au sein du LABO et de développer un ou deux projets de plus long terme (documentaire, expositions, ...).

Cette résidence est destinée à un ou plusieurs journaliste(s), issue de tout support média (presse écrite, radio, audiovisuelle ou web).

Cette résidence a pour objectifs :

- De faire découvrir le métier de journaliste (contexte, méthode, déontologie)
- De donner à voir et à comprendre le processus de production de l'information, d'aider à son décryptage et de rendre le « public » acteur de cette information
- De construire un savoir collectif pour décoder le réel à partir des recherches journalistiques qui s'appuie sur une diversité de sources : archives, interviews, anciens articles...
- De construire une lecture critique de la société et de ses représentations médiatiques

La résidence permettra de déployer des projets dont les objectifs sont :

- Favoriser l'expression des jeunes de manière autonome en les dotant d'outils
- Questionner la représentation des journalistes chez les jeunes mais aussi celles des jeunes chez les journalistes
- Créer des espaces de débat, d'échange et d'ouverture à la culture pour les jeunes du territoire

Pour cela, le ou la journaliste-résident(e) proposera, en accord avec les acteurs locaux, des interventions expérimentales et participatives, auprès des jeunes publics de 12 à 25 ans en temps scolaire et hors temps scolaire ainsi qu'aux encadrants professionnels : enseignants, animateurs, médiateurs, voire même familles et parents.

La Condition Publique s'insère dans l'histoire industrielle de Roubaix, aujourd'hui en pleine reconversion. La culture est comprise ici comme un outil de transformation sociale qui ouvre les imaginaires et les possibles. L'accès à la culture permet de gagner en marge de manœuvre pour rendre possible un monde moins injuste. La programmation artistique de ce lieu et ses outils de fabrication comme le Fablab, le LABO148 et l'atelier de construction sont autant de ressources à solliciter pendant la résidence. Tout l'écosystème de la Condition Publique sera

engagé dans la saison AFRICA2020 financé par l'Institut français. Il s'agirait d'abonder cette thématique pendant la résidence du journaliste. Le journaliste pourra en plus s'appuyer sur les nombreuses initiatives locales à découvrir sur le territoire. La restitution des travaux menés pendant la résidence est prévue pendant le festival Pile au RDV et au sommet de septembre, organisé dans le cadre de la saison AFRICA2020.

2 – A PROPOS DU PRESENT APPEL A CANDIDATURES

En vue de cette résidence qui va se déployer à Roubaix et dans les villes limitrophes est recherché un(e) ou plusieurs journaliste(s) professionnel(les) issue de tout support média (presse écrite, radio, audiovisuelles ou web).

Ce présent appel à candidatures est ouvert aux journalistes, français ou étranger, maîtrisant l'usage de la langue française (oral et écrit). Le ou la journaliste devra fédérer autour de sa présence et de sa démarche une large communauté : scolaire, éducative, associative et culturelle.

La période de résidence :

12 et 13 février 2020 : Rencontre avec les porteurs de projets

2 mars – 14 juillet 2020 : Résidence

23 – 27 septembre 2020 : Restitution des projets

En ce qui concerne la rétribution du ou des journaliste(s), il est précisé que le coût total employeur ne peut en aucun cas excéder 14 600€ pour le temps total de la résidence (comprenant la rémunération, les charges et cotisations afférentes, ainsi que les droits d'auteur si le résident est concerné). Le temps de travail correspond à un 3/5 d'un temps plein (21h/semaine).

Le ou la journaliste retenu(e) étant appelé à résider sur le territoire et à se rendre disponible pour la mission à raison d'environ 3 jours par semaine, la Condition Publique assurera les frais relatifs à son hébergement (mise à disposition d'une chambre au sein de la Condition Publique).

Le résident doit être autonome dans ses déplacements. Les frais de déplacement sur le territoire d'action sont pris en charge par la résidence à hauteur de 100€ par mois. Enfin, la résidence prend en charge deux voyages aller-retour du lieu de domicile du journaliste au territoire de résidence (sur la base du tarif SNCF seconde classe, pour la France métropolitaine sur présentation de justificatifs ou sur la base du barème kilométrique en vigueur).

En revanche les autres voyages du lieu de domicile au territoire de résidence ainsi que les repas sont à la charge du ou de la journaliste.

Un contrat de résidence spécifiant les engagements respectifs de la collectivité et du ou de la journaliste-résident(e) est signé avant le début de la résidence.

3 – LE TERRITOIRE D’ACTION ET LES PARTENAIRES LOCAUX

La Condition Publique est implantée au cœur du quartier du Pile à Roubaix. Selon une étude d'avril 2017 menée par l'agence d'urbanisme de la MEL, le Pile compte 10 170 habitants avec

- 40% de moins de 20 ans contre 27% dans la MEL
- Une part des familles monoparentales s'élevant à 22% contre 11% dans la MEL
- 40% de chômage contre 15% dans la MEL
- Taux d'activité des femmes : 48% contre 65% dans la MEL

Pour plus de précisions, la fiche INSEE de Roubaix est consultable sur :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59512>

La Condition Publique

Située dans le quartier du Pile à Roubaix, la Condition Publique a été créée en 1902 pour le conditionnement des matières textiles. 101 ans plus tard, elle sera réhabilitée par l'architecte Patrick Bouchain pour devenir en 2004 une manufacture culturelle. Tirant profit de son architecture exceptionnelle, la Condition Publique cherche aujourd'hui à réinventer le territoire culturel et urbain en s'inscrivant dans un quartier populaire. Au sein d'une ville pleine de contrastes, elle développe un écosystème mêlant acteurs créatifs, entreprises, associations et habitants du quartier. Elle suscite des rencontres au croisement de la création artistique et de l'innovation sociale, urbaine et environnementale. Ici, limites et frontières sont redéfinies et dépassées pour reconstruire un horizon culturel commun. La Condition Publique sera quartier général pour la saison culturelle de l'Institut français AFRICA2020. La résidence de journaliste pourra s'inscrire dans cette dynamique culturelle en place.

Le LABO148

Le Labo 148 est une agence de production de contenus originaux, un laboratoire d'expérimentation à la lisière entre pratiques artistiques et journalistiques porté par la Condition Publique à Roubaix.

Sa rédaction mêle des jeunes engagés, curieux, initiés ou non au journalisme... Ils viennent de la métropole lilloise, issus des quartiers populaires, étudiants en journalisme de l'ESJ Lille, en école d'art, apprentis. Ils sont passionnés par l'image et les médias. Le LABO148 a pour ambition de générer des formats innovants, au ton spontané, sur des thématiques de société qui sont au cœur des préoccupations des jeunes. La mixité étant un des grands atouts du projet.

La réelle implication des jeunes qui participent au projet témoigne de la nécessité de créer des espaces d'expression collective. En racontant des histoires sous toutes leurs formes sans œuvrer dans l'urgence, en valorisant les gens et leurs parcours, en explorant et questionnant les problématiques de société, en pratiquant un journalisme du réel, engagé, où subjectivité et altérité cohabitent...

Les sites internet de la Condition Publique et du LABO148 peuvent également vous donner des éléments sur les axes culturels de la résidence :

www.laconditionpublique.com

www.labo148.com

Le journaliste en résidence interviendra dans les établissements scolaires (collèges et lycées) à Roubaix et dans les villes limitrophes accessibles par le transport en commun de la Condition Publique. Cette proximité permettra aux participants d'un atelier d'éducation aux médias dans le cadre de la résidence de facilement rejoindre le LABO148 et de poursuivre le projet à la Condition Publique.

Le ou la journaliste proposera également des projets dans des structures et associations dirigées vers les jeunes de 12 à 25 ans (Clubs de prévention, Centres sociaux, Clubs sportifs, Associations culturelles...) sur le même territoire.

4 – ACCOMPAGNEMENT

La Condition Publique porte la résidence. A ce titre, elle :

- Accompagne le ou la journaliste afin de le ou la guider dans sa découverte du territoire
- Veille aux bonnes conditions de son séjour et de son travail
- Organise techniquement la résidence avec le concours des structures culturelles et associatives et avec les établissements scolaires souhaitant s'associer à l'action.
- Facilite, avec le concours actif des inspecteurs de l'éducation nationale et du CLEMI les rencontres avec les équipes pédagogiques et aide à la réalisation de projets qui peuvent en naître
- Facilite, avec le concours actif des responsables du monde associatif les rencontres avec les équipes d'animateurs ou d'éducateurs et aide à la réalisation de projet qui peuvent en naître
- Organise la communication en faveur de cette résidence et le plus en amont possible auprès des structures culturelles du territoire et de l'ensemble de ses habitants, elle suit également la relation aux médias
- Assure la gestion administrative de la résidence (paiement du ou de la journaliste, gestion du budget...)

Les services de l'Education nationale, pour leur part :

- Accompagnent le ou la journaliste et les équipes enseignantes (collèges, lycées et lycées professionnels) dans l'élaboration et la réalisation de projet avec notamment le concours du CLEMI.
- Organisent des temps de formation permettant aux enseignants de faire connaissance, de manière préalable à sa venue avec le ou la journaliste retenu(e).

Au moment de l'envoi et de la mise en ligne de ce présent appel à candidatures, l'information est relayée aux établissements scolaires du territoire pour permettre le meilleur accueil possible au journaliste-résident et favoriser l'appropriation par le plus grand nombre de ses projets. Cette information spécifique est placée sous l'autorité des responsables académiques de l'éducation nationale. Une information similaire est lancée par la Condition Publique en direction des différents acteurs de l'action éducative (temps périscolaire et hors temps scolaire) pouvant être concernés par la résidence-mission. Enfin, une information générale à destination de la population, dans son ensemble, est également assurée par la Condition Publique.

5 – FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Chaque journaliste intéressé(e) par cette offre est invité(e), avant toute chose à appréhender les données territoriales présentées dans le paragraphe 3 “Le territoire d’action et les partenaires locaux” et de s’informer sur le contexte de la résidence.

Le jury de sélection sera attentif aux propositions les plus innovantes dans leurs démarches. Il est souhaitable que le ou la résident(e) veille, tout au long de sa présence, à garder trace des actions inventées.

Pour faire acte de candidature, il convient d’adresser, par voie électronique uniquement, sous format PDF, un dossier comprenant :

- 1) une lettre de motivation faisant état d’une bonne compréhension du cahier des charges, de l’esprit, des attendus et des conditions de la résidence-mission. Cette lettre peut également évoquer les éventuelles pistes que propose d’emprunter le candidat en vue de la réalisation de projets sur le territoire.
- 2) un curriculum vitae ;
- 3) un dossier professionnel présentant notamment un ensemble de productions représentatives de la démarche du ou de la candidat(e)
- 4) une liste des différentes productions journalistiques qui pourraient être diffusées sur le territoire, si cela vous semble pertinent.

Critères de sélection

- Originalité du projet
- Viabilité du projet
- Cohérence entre l’ambition du projet et le temps de résidence
- Motivation à suivre la résidence
- Une attention particulière sera portée à la manière dont le journaliste envisage d’intégrer et d’associer la population dans son travail

Pour l’envoi des candidatures

En version numérique :

u.sperrfechter@laconditionpublique.com

(sujet : candidature résidence journalisme, suivi du nom du journaliste).

Ceci, pour le 15 janvier dernier délai.

Le ou la journaliste-candidat(e) pourra enrichir sa candidature d’une présentation de ses productions ou de documents complémentaires. Les différentes candidatures reçues sont examinées par un comité de sélection réunissant des représentants des différents partenaires locaux de la résidence. Le nom du ou de la journaliste retenu(e) sera annoncé début janvier 2020 au plus tard.

6 – EN SAVOIR PLUS SUR LE PRESENT APPEL A CANDIDATURE

Ute Sperrfechter
Responsable innovation sociale
La Condition Publique
0328331141
u.sperrfechter@laconditionpublique.com

Flora Beillouin
Coordinatrice LABO148 pour l'ESJ
flora.lilleenquartiers@gmail.com

Caroline Fromont
Coordinatrice CLEMI
caroline.fromont@ac-lille.fr